

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2016

Lundi 20 juin 2016, 19h00

Centre socioculturel Pôle Sud, av. Jean-Jacques Mercier 3, 1003 Lausanne

## Annexes au procès-verbal

- A. Liste des excusés / page 2
- B. Liste des présences / page 2
- C. Rapport des vérificatrices des comptes / page 3
- D. Charte de l'Association écoquartier amendée selon la demande de l'AG / page 4
- E. Document « Projet ARE : Plaines-du-Loup, préparer la gouvernance » / page 6
- F. Document « Proposition de démarche participative pour la future maison de quartier » / page 12
- G. Support de présentation power-point / page 19

Annexe A / Liste des excusés

Joëlle Tharin  
 Josette Pellet  
 Claire Fasel  
 Nadia Christinet  
 Antoine Margot  
 Josette Uffer

Anne-Françoise Decolligny  
 Eli Vust  
 Hugues Burkhalter  
 Jérémie Schaeli  
 Christian Anglada  
 Eric Domon

Yves Bonard  
 Nicolas Morel  
 Angela Stival  
 Brigitte Coendoz  
 Verena Schäffer-Veenstra

Annexe B / Liste des présences

20 juin 2016

Aude CALLOCH  
 Philippe Salust.  
 Jeanne Schmid  
 Geneviève CORASOUD  
 Eric Bouglé  
 Mia Genoud  
 D. Achard.  
 Sylviane Castel  
 Dominique Riden  
 (Alpues-VD)  
 Coïc Ecoffey (IAS)  
 Sébastien Volery (BAS)  
 Véronique Descartes  
 Roland JOSEPH  
 ANICK COURTOIS  
 Annette Koid  
 Patrice BEETSSEMEX  
 Vincent ROCHER  
 Nadine Vandermeir

Clotilde Mukana  
 Nkiko NSENGIRANA  
 France Haman  
 Yvonne Peuph Dicauf  
 Ulronique Beetschen  
 Grampso Trezzini  
 Calenna le Bourhis  
 Régis Niederaest  
 Coëtia TERRIER  
 Benjamin Leoy-Banlian  
 Filip Uffer  
 Alexis HAYEN  
 Valéry Beaud

Annexe C / Rapport des vérificatrices des comptes

## Révision des comptes 2015 de l'Association Ecoquartier

La comptabilité a été remise aux vérificatrices qui ont pu effectuer les contrôles nécessaires. Nous avons vérifié les positions du bilan, que nous avons trouvées correctes. Nous avons contrôlé les transactions supérieures à CHF 2'500, et nous avons pu constater qu'elles étaient documentées correctement, à part un point (voir ci-dessous). Nous avons reçu des réponses à toutes les questions que nous avons posées.

Le total du bilan à fin 2015 s'élève à 5'139.16 CHF et le capital à 364.96 CHF.

Au 31.12.2015, les charges de l'Association s'élèvent à 37'246.65 CHF et les revenus à 34'919.25 CHF, soit une perte nette de 2'327.40 CHF.

### Journées alternatives urbaines :

En 2015, une nouvelle manifestation a eu lieu. Par ailleurs, il a été prévu d'éditer un livre pour la documenter. Ces projets ont fait l'objet de subventions de la Ville de Lausanne, du canton de Vaud et de la Confédération. L'association 'Les réseaux d'habitants' a également participé. A fin décembre 2015, les comptes n'étaient pas encore clos. Nous avons pensé que la meilleure manière de procéder était de comptabiliser sur l'exercice 2015 exclusivement les versements et les paiements effectués. Cela veut dire que l'exercice 2016 comportera encore une fois des éléments JAU.

A ce propos, nous aimerions souligner la nécessité que les dépenses soient documentées par des pièces probantes. Une seule liste de dépenses à rembourser, pour un montant de presque CHF 3'000, est largement insuffisante. Malgré les demandes répétées du trésorier, certaines pièces promises n'ont jamais été délivrées. A l'avenir, le trésorier ou la trésorière n'effectuera de paiement que si les pièces qui lui sont soumises le ou la satisfont. C'est un simple principe comptable : pas de comptabilisation sans pièce suffisante.

Cela dit, nous recommandons l'approbation des comptes et du bilan tels qu'ils vous sont présentés.

Finalement, nous remercions le trésorier, qui a fait de son mieux pour tenir la comptabilité de l'association.

Lausanne, le 16 juin 2016

Les vérificatrices des comptes

  
Danielle Axelroud Buchmann

  
Clotilde Mukasine

## Annexe D / Charte de l'Association écoquartier amendée selon la demande de l'AG

# CHARTRE DE L'ASSOCIATION ECOQUARTIER

## Charte adoptée le 20 juin 2016

La présente charte témoigne des objectifs, des valeurs, des compétences, des expériences et des rôles de l'Association écoquartier.

### *Mission et valeurs*

Constituée en janvier 2007, l'Association écoquartier a pour but la promotion, par une approche participative, des écoquartiers et/ou de l'écohabitat, conciliant les aspects économiques, sociaux et environnementaux des activités humaines. Elle favorise l'acquisition de connaissances afin de créer une véritable émulation citoyenne et de contribuer à l'émergence, la réalisation et la durabilité de tels quartiers. Son périmètre d'action est **principalement** le Canton de Vaud (Suisse).

Plus largement, les valeurs associatives qui sous-tendent sa mission sont la promotion de l'intérêt général, la non lucrativité, la non concurrence avec des prestataires privés, la valorisation des compétences bénévoles de l'association ainsi que son fonctionnement démocratique et participatif.

### *Compétences et expériences*

En grande partie grâce au travail réalisé dans le cadre de ses démarches participatives, l'Association écoquartier a développé une vision, des connaissances et des compétences significatives dans son domaine de prédilection. Elle a aussi appris comment rendre possible et accompagner la réflexion citoyenne. Dans le champ de l'urbanisme durable et des problématiques y afférentes, l'Association écoquartier dispose ainsi d'un bagage solide, notamment pour :

- Informer et sensibiliser, tant des publics de spécialistes que de non spécialistes ;
- Analyser les enjeux et produire des recommandations ;
- Faciliter et accompagner des projets ;
- Mettre des acteurs en réseau et organiser des événements fédérateurs ;
- Orienter des demandes spécifiques vers les acteurs adéquats.

A ce jour, les expériences et réalisations de l'Association écoquartier sont les suivantes :

- Organisation d'activités telles que conférences-débats, Journées des alternatives urbaines, visites relatives à l'urbanisme et à l'architecture durable, démarches participatives et ateliers de réflexion, cafés-écoquartier - lieux d'échange et d'initiative en matière d'habitat coopératif et d'économie sociale et solidaire ;
- Publication de recommandations, ainsi que prises de position dans le cadre de consultations publiques et de mises à l'enquête ;
- Intervention dans le cadre de cours des Hautes Ecoles ou dans des conférences ou tables-rondes sur les écoquartiers ;
- Soutien aux coopératives d'habitants, notamment par la création de la PECHE, Plateforme d'échange des coopératives d'habitants pour les écoquartiers.

### Rôles

L'Association écoquartier assure des rôles d'informateur, d'analyste, de facilitateur et d'intervenant engagé. Ces rôles sont toujours assumés en référence aux valeurs fondatrices de l'association, qui en garantissent l'indépendance critique.

L'Association écoquartier peut répondre positivement aux demandes qui lui sont faites, lorsque son expertise est sollicitée en accord avec les principes affirmés dans la présente charte. Au nom de l'association, le comité peut décider, après évaluation au cas par cas, de recevoir des mandats. Les mandats peuvent être facturés ou être exécutés bénévolement par l'association.

### Publications

- *MétamorphOSONS ! Recommandations urbanistiques de l'Association Ecoquartier*, février 2009. Outil concret destiné à tout projet d'écoquartier ou de réaménagement de quartier existant.
- *Construisons ensemble ! Recommandations et critères d'attribution des terrains pour la réalisation d'un écoquartier*, juin 2012. Aide pour le choix des investisseurs et de leur projet de construction.
- *Vivons ensemble ! De la charte à la gouvernance de quartier. Outil d'aide à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une charte d'(éco)quartier*, avril 2015.

### Contacts

- Présidence de l'Association écoquartier : [presidence@ecoquartier.ch](mailto:presidence@ecoquartier.ch)
- Coordination : [bureau@ecoquartier.ch](mailto:bureau@ecoquartier.ch)
- Site : [www.ecoquartier.ch](http://www.ecoquartier.ch)



# Plaines-du-Loup : préparer la gouvernance

## Projet pilote ARE quartier durable, catégorie 2 « gouvernance »

---

En quelques mots :

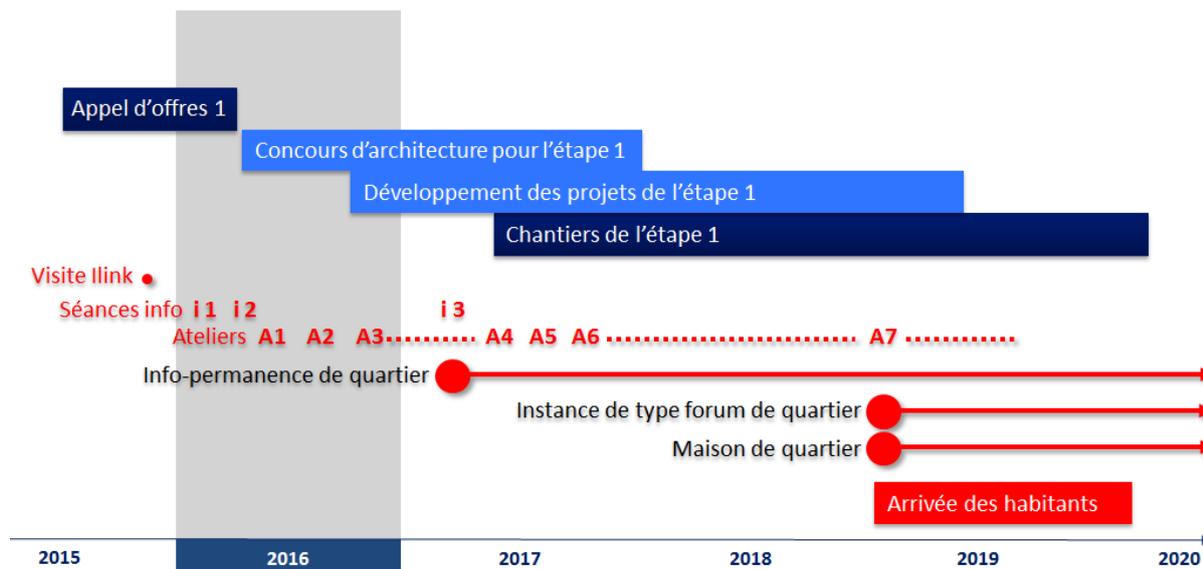
Deux ateliers font émerger les opportunités et l'intérêt des acteurs pour des mutualisations. Celles-ci constituent des facteurs d'optimisation en matière de développement durable. Entre autres choses, elles conduisent à co-gérer les enjeux auxquels elles s'appliquent, ce qui suppose une gouvernance, et à créer du lien entre les partenaires.

Sur la base des résultats des deux premiers ateliers, un troisième atelier précise le rôle d'une permanence de quartier. Une telle structure peut à la fois servir à l'information du public et aux échanges entre parties prenantes en phase de développement du quartier et, en perspective de la phase de vie du quartier, à la mise en place graduelle d'une gouvernance participative et durable.

Sommaire :

- Le projet dans son contexte élargi / page 2 (7)
- Précisions sur les ateliers 2016 / page 4 (9)
- Animation des ateliers et livrable / page 6 (11)

## Le projet dans son contexte élargi



### 2015

#### Visite Ilink à Nantes

Rencontre Ville de Lausanne, AE et promoteurs de la démarche Ilink. S'inspirer de l'expérience.

### 2016

- i 1** Séance d'info / échange « comment prendre en compte / traduire le cahier de prescriptions »  
Public : maîtres d'ouvrage

#### Processus d'attribution

Proposition de pools pour les pièces urbaines  
Décisions d'attribution  
Traitement des éventuelles demandes de roades et consolidation des pools

- i 2** Séance d'info / présentation « projets sélectionnés au terme de l'appel d'offres »  
Public : maîtres d'ouvrage et population

#### **Projet pilote « Plaines-du-Loup : préparer la gouvernance »**

- A1** Atelier « optimisation technique et économique par des mutualisations : envisager les potentiels »  
Participants : maîtres d'ouvrage et Ville de L.  
Résultats visés : idées, déclarations d'intérêt, modalités pour la suite de la réflexion précisées
- A2** At. « espaces mutualisables dans et entre les lots: poser les limites-modalités d'une conception participative »  
Participants : maîtres d'ouvrage, futurs et potentiels habs/usagers, Ville de L.  
Résultats visés: engagements de principe, précisions sur modalités de conception et défis (par p<sup>ce</sup> urb.)
- A3** Atelier « échanges entre acteurs, infos et relation avec le public : définir une permanence sur site »  
Participants : MO, futurs et potentiels habs/usagers, habs/usagers du voisinage, associations, Ville de L.  
Résultats visés : besoins identifiés, logique évolutive précisée, cahier des charges esquissé

#### Validation des autorités sur les points issus des ateliers concernant la Ville :

Propositions concrètes engageant la Ville ;  
Création PERMANENCE DE QUARTIER sur site + compétences, budget, cahier des charges ;  
Suite démarche participation-gouvernance sous pilotage PERMANENCE avec objectif création FORUM.

## 2017, 2018, 2019

### Point INFO-PERMANENCE DE QUARTIER

Lancement de la structure

#### **i 3** Séance d'info / présentation « *synthèse-résultats des ateliers* »

Public : tous les acteurs concernés et population en général

Lieu : dans la permanence de quartier

#### **A4** Atelier(s) « *maison de quartier* »

Participants : futurs et potentiels habitants/usagers, habitants/usagers du voisinage, associations, FASL et Ville de L.

Résultats visés : besoins définis, dynamique de co-conception amorcée

#### **A5** Atelier(s) « *espaces extérieurs aux pièces urbaines et autres enjeux de quartier* »

Participants : MO, futurs et potentiels habitants/usagers, habitants/usagers du voisinage, associations et Ville de L.

Résultats visés: co-conception d'espaces et définition de modalités de gestion en commun (avec éléments de gouvernance)

#### **A6** Atelier(s) « *cœurs d'îlots et espaces partagés au sein des pièces urbaines* »

Base : résultat de l'A2 « *espaces mutualisables dans et entre les lots,...* »

Participants : MO réunis par pool, futurs et potentiels habitants/usagers et autres éventuels acteurs concernés

Résultats visés: co-conception d'espaces et définition de modalités de gestion en commun (avec éléments de gouvernance)

#### **A7** Atelier(s) « *gouvernance participative de quartier* »

Participants : tous les acteurs concernés et Ville de L.

Résultats visés : besoins identifiés (notamment sur la base de ce qui est sorti des ateliers A5 et A6), logique évolutive précisée, instance de type FORUM DE QUARTIER et modalités de fonctionnement définies

### Instance de type FORUM DE QUARTIER

Fonctionnement mis en place

### Maison de quartier

Réalisation achevée et fonctionnement mis en place

## Précisions sur les ateliers 2016

---

### Préparation atelier 1

Par : AE et Ville de L.

- Situer le type d'enjeux techniques pouvant se prêter à des mutualisations à plus-value énergétique / environnementale / financière (sur la base des potentiels théoriques, des projets des investisseurs et du cahier de prescriptions).
- Transmettre aux MO une information sur le but de l'atelier 1 et sur ce qui est attendu d'eux.

Remarque :

- Dans le cadre du 1<sup>er</sup> atelier, la réflexion sur les mutualisations vise prioritairement les enjeux énergie, environnement, finances – le potentiel de mutualisations d'espaces étant traité dans le cadre du 2<sup>ème</sup> atelier.

### Atelier 1 / OPTIMISATION TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE PAR LES MUTUALISATIONS : ENVISAGER LES POTENTIELS

Durée : ½ journée

Conduite : AE et Ville de L.

Participants : maîtres d'ouvrage et Ville de L.

Objectifs :

- Rappeler le thème aux MO et les inviter à exprimer brièvement la perception qu'ils en ont.
- Faire dialoguer les MO sur les enjeux techniques retenus lors de la préparation.
- Faire émerger ou confirmer quelques idées de mutualisations-collaborations possibles.
- Faire émerger des déclarations d'intérêt ou réserves.
- Préciser les responsabilités et modalités de travail pour approfondir la réflexion (définition d'un organigramme, de GT éventuels, etc.) et pour l'élargir lors de l'A2 à la thématique des espaces semi-privés avec de futurs et potentiels habitants/usagers.

Résultats visés :

- Confirmation de pistes ou d'idées.
- Déclarations d'intérêt.
- Précisions sur les responsabilités et modalités pour la suite de la réflexion.
- Premières indications sur ce qui pourrait nécessiter des processus permanents de co-gestion.

Opportunités créées :

- Construction de la confiance entre la Ville et les MO, entre les MO en général et, plus particulièrement, entre les MO de même pool.
- Identification de voisinages « inter-MO » potentiellement problématiques.

### Préparation atelier 2

Par : AE et Ville de L.

- Préparer le déroulement de l'atelier pour favoriser d'abord la prise de connaissance respective et les échanges entre tous les participants, puis pour les faire travailler par pool/pièce urbaine.
- Lancer un appel aux futurs et potentiels habitants/usagers (par les coopératives d'habitants, les associations, le centre des Bossons-PDL et la MQ de la Pontaise, par voie de presse, ...).
- Transmettre aux participants inscrits (futurs et potentiels habitants/usagers) des précisions sur le but et le déroulement de l'atelier, ainsi que sur ce qui est attendu des différents participants.

Remarque :

- La participation de futurs et potentiels habitants/usagers répond à l'objectif de susciter/mobiliser des capacités de proposition. Le défi est de favoriser l'émergence d'idées innovantes que les maîtres d'ouvrage puissent s'approprier selon leur volonté. A priori, aucun enjeu de représentativité n'obligerait donc à porter une attention particulière sur la participation de futurs et potentiels habitants/usagers.

**At. 2 / ESPACES MUTUALISABLES DANS ET ENTRE LES LOTS: POSER LES LIMITES ET MODALITÉS D'UNE CONCEPTION PARTICIPATIVE**

Durée : 1 journée entière

Conduite : AE et Ville de L.

Participants : maîtres d'ouvrage, futurs et potentiels habitants/usagers, Ville de L.

Objectifs :

- Rappeler le thème et modalités de travail aux participants et les faire dialoguer tous ensemble sur les potentiels liés à la mutualisation d'espaces.
- Noter les enjeux « quartier » pour un approfondissement ultérieur (A5) et se concentrer sur les principaux enjeux concernant l'échelle « pièce urbaine ».
- Amener les participants répartis par pièce urbaine à proposer des objectifs généraux, ainsi que des principes pour le travail ultérieur de conception participative.
- Faire émerger des engagements de principe sur des objectifs généraux et modalités de conception participative (par pièce urbaine).
- Envisager la suite du travail avec prise en compte de MO éventuellement non intéressés par la mutualisation d'espaces (priorisation, responsabilités, identification d'obstacles, etc.).

Résultats visés :

- Engagements de principe sur des objectifs généraux et modalités de conception participative (par pièce urbaine).
- Précisions sur la suite du travail avec identification des défis-obstacles éventuels (par pièce urbaine).
- Premières indications sur ce qui pourrait nécessiter des processus permanents de co-gestion.

Opportunités créées :

- Construction de la confiance entre MO et futurs+potentiels habitants/usagers, ainsi qu'entre les MO de même pool.
- Identification des résistances.

**Préparation de l'atelier 3**

Par : AE et Ville de L.

- Situer le potentiel immédiat et futur d'une permanence sur le site. Pour le futur, envisager la permanence en fonction du rôle de catalyseur qu'elle peut jouer dans la mise en place graduelle d'une dynamique participative de gouvernance de quartier.
- Transmettre aux acteurs invités à l'atelier une information sur son but et sur ce qui est attendu d'eux.

Remarque :

- Ce sont les indications issues des A1 et A2 sur ce qui pourrait nécessiter des processus de co-gestion qui serviront de base pour envisager le potentiel de la permanence en matière de gouvernance.

**Atelier 3 / ÉCHANGES ENTRE ACTEURS, INFOS ET RELATION AVEC LE PUBLIC : DÉFINIR UNE PERMANENCE SUR SITE**

Durée : ½ journée

Conduite : AE et Ville de L.

Participants : MO, futurs et potentiels habitants/usagers, habitants/usagers du voisinage, associations, Ville de L.

Objectifs :

- En intro, mettre le thème en perspective (potentiel gouvernance future) et le cadrer de manière serrée.
- Faire émerger ou confirmer des besoins et des objectifs généraux, cela autant pour la période de développement du quartier, que pour sa durée de vie une fois la construction terminée.
- Proposer des points clés pour un cahier des charges de départ.
- Identifier les points à approfondir concernant l'évolution du rôle de la permanence dans la durée.

Résultats visés :

- Les principaux besoins immédiats sont identifiés, la logique évolutive à laquelle pourrait répondre la permanence est précisée, des points clés sont proposés pour la définition d'un cahier des charges.

Opportunité créée :

- Introduire de manière simple et concrète la thématique de la gouvernance.

## Animation des ateliers et livrable

---

L'Association écoquartier met à disposition son coordinateur Philippe Solms pour la préparation et l'animation des ateliers, ainsi que pour le rapport final requis par l'ARE.

À titre d'information, une brève présentation du bagage de M. Solms est proposée ci-après. Ne sont mentionnés que quelques points en lien avec la gestion d'ateliers et de travaux de suivi en rapport.

Expérience en matière d'organisation, conduite et valorisation de démarches participatives :

- En tant que coordinateur de l'Association écoquartier (dès 2011), Philippe Solms a animé et assuré le suivi des démarches participatives au terme desquelles ont été produites les publications « *Construisons ensemble ! Recommandations et critères d'attribution des terrains pour la réalisation d'un écoquartier* » (2012), et « *Vivons ensemble ! De la charte à la gouvernance de quartier* » (2015).
- Pour le bureau SEREC Sàrl, spécialiste du développement territorial, il a assuré en 2014 la fonction de chef de projet pour l'établissement du dossier « *Parc naturel périurbain du Jorat* » actuellement en examen auprès de l'Office fédéral de l'environnement ; ce dossier repose notamment sur la définition participative de sept sous-projets couvrant la période de création du Parc (2016-2019). Entre 2014 et 2015, il a par ailleurs travaillé à la conception de la démarche de concertation proposée aux communes concernées par les mesures d'accompagnement liées à la réalisation de la route RC 177 et au Plan d'affectation cantonal Venoge.
- En tant que chargé de mission au service des communes-membres de la Communauté d'intérêt touristique des Alpes vaudoises (2008-2013), Philippe Solms a animé des ateliers réunissant communes et acteurs privés autour de thématiques particulièrement sensibles pour les parties prenantes : promotion touristique concertée au niveau régional, gouvernance touristique régionale, politique d'investissement régionale en matière de remontées mécaniques. Parallèlement, il a contribué à l'élaboration participative de la « *Stratégie marketing et promotion Alpes vaudoises* », adoptée par l'ensemble des acteurs concernés, et a coordonné la production du rapport « *Alpes vaudoises 2020* », dont il a aussi assuré la rédaction. À noter : c'est sur la base dudit rapport que l'Etat de Vaud s'est engagé ce printemps à soutenir substantiellement le redéploiement du tourisme régional.

Formation académique :

- Histoire économique et sociale (licence), sciences de l'environnement (mineure), écologie humaine (DESS).

L'Association écoquartier serait aussi en mesure de mobiliser les éventuels appuis supplémentaires nécessaires pour l'encadrement des ateliers.

**Annexe F / Doc. « Proposition de démarche participative pour la future maison de quartier »**

D É M A R C H E P A R T I C I P A T I V E  
P O U R L A D É F I N I T I O N D E L A F U T U R E  
M A I S O N D E Q U A R T I E R D E S B O S S O N S P L A I N E S - D U - L O U P

---

Proposition définie au Centre de quartier des Bossons Plaines-du-Loup, le 16 janvier 2016, par :

Silvana Annese, Hélène Ott, Christophe Lebourg / Centre de quartier des Bossons Plaines-du-Loup ;  
Geneviève Corajoud, Marie-France Hamou, Valéry Beaud, Philippe Solms / Association écoquartier.  
Était excusée : Jacqueline Audemars / Société de développement du Nord

Sommaire

- Page 3 (14) Éléments de référence et cadrage
- Page 4 (15) Déterminants du processus
- Page 6 (17) Déroulement du processus
- Page 7 (18) Contacts

CENTRE DE QUARTIER  
DES BOSSONS —  
PLAINES-DU-LOUP



## É L É M E N T S D E R É F É R E N C E

**1. La démarche participative mise en place pour la Maison de quartier du Désert**

Un échange approfondi entre les animateurs du Centre de quartier de Boisy impliqués dans le projet de la Maison de quartier du Désert, les animateurs du Centre de quartier des Bossons Plaines-du-Loup et l'Association écoquartier a eu lieu le vendredi 15 janvier 2016.

**2. La démarche participative menée dans le quartier du Vallon**

Dès la genèse du projet, la Direction des travaux a eu le souhait d'entreprendre une démarche participative avec la population. Dans le cadre d'une première étape, le recueil des attentes des habitants a permis de convenir, par consensus, de 45 objectifs. La deuxième étape de la démarche participative a consisté en un mandat d'étude parallèle portant sur l'ensemble du quartier. Cette procédure vise à déterminer une vision stratégique pour le développement du quartier et à stimuler une réflexion territoriale cohérente, intégrant tous les acteurs du quartier.

**3. La définition de la participation telle que donnée dans le Préavis Métamorphose N° 2007/19**

Extrait de la page 20 : *Le parti pris choisi et proposé par la Municipalité est celui d'une participation authentique. Citoyens et groupes représentatifs sont invités à donner librement leur avis, avec la garantie qu'ayant mobilisé leurs capacités d'imagination et de réflexion, leur sens critique, ils seront écoutés – tout en restant dans le cadre formel du gouvernement représentatif. [...] La Municipalité propose donc un processus associant consultation et consensus. Elle reconnaît l'indétermination initiale des choix, progressivement élaborés ensuite à travers un processus concerté et négocié – le contrôle représentatif étant le garant du fonctionnement ainsi annoncé.*

## C A D R A G E

La création de la future MQ des Bossons  
Plaines-du-Loup implique (notamment) ↓

La participation doit ↓

<b>Un cahier des charges</b>	<b>Permettre aux futurs bénéficiaires de la MQ de contribuer au cahier des charges</b>
<b>Le choix d'un projet</b>	<b>Assurer la représentation des futurs bénéficiaires dans la procédure de choix</b>
<b>L'approfondissement et le développement du projet architectural</b>	<b>Permettre l'échange entre concepteurs et futurs bénéficiaires</b> <b>Faire en sorte que l'implication concrète des futurs bénéficiaires soit possible pour la réalisation de certains travaux</b>

NOTA BENE : pour les auteurs du présent document, le défi est d'instaurer un « processus » permettant la création progressive du « contenant », la MQ. Le développement des lieux et des activités doit pouvoir se faire de manière à la fois organique et évolutive.

## D É T E R M I N A N T S   D U   P R O C E S S U S

### 1. Objet de la participation

Développement conjoint de la MQ et de sa relation avec le parc qui la bordera – la première étape visant la définition d'un cahier des charges.

Pour ce faire, le défi majeur consistera à faire émerger les attentes en rapport, non seulement avec les besoins de la population des quartiers existants autour des Plaines-du-Loup, mais aussi avec les besoins futurs des habitants et usagers qui s'installeront dans l'écoquartier planifié.

### 2. Périmètre concerné par la participation

Voir plan annexé

### 3. Acteurs concernés par la participation et partenaires éventuels (liste à compléter)

- Les habitants des quartiers riverains et les futurs habitants des Plaines-du-Loup (voir plan annexé).
- Les acteurs institutionnels : FASL ; Animateurs ; Apems ; écoles (City Blécherette, Bois-Gentil, Pont des Sauges) ; Garderies (Les Galopins, Les Lucioles, Gratapaille) ; EMS de Bois-Gentil ; Centre Œcuménique.
- Les acteurs associatifs : Société de développement du Nord - SDN ; Associations des parents d'élèves ; Associations communautés étrangères ; Association des jardins familiaux ; Associations Pavillon Blécherette ; Association Village Maillefer ; Association Vaudoise du Coin de Terre ; Association écoquartier - AE ; Plateforme d'échange des coopératives d'habitants pour les écoquartiers - PECHE.
- Les porteurs de projets immobiliers et d'activités : notamment les investisseurs qui seront retenus en juin 2016 pour la première étape de réalisation des Plaines-du-Loup (coopératives d'habitants, etc.)
- Autres acteurs : Mamans de jour ; Utilisateurs actuels du Centre de quartier des Bossons (Yoga, Scrabble, Café santé, Association Chpail, Zumba, Français en jeu, Danse africaine, etc.).

### 4. Organisation des parties prenantes et de la participation

Approchés par les animateurs du CQ des Bossons, ainsi que par l'AE et la SDN, les acteurs concernés se constituent en COLLECTIF.

- Le comité du Collectif est l'interlocuteur privilégié du maître d'ouvrage ;  
Le comité du Collectif est l'instance de référence pour la démarche participative ;  
Un mandataire externe anime les sessions participatives (voir note en bas de page<sup>1</sup>) ;  
Les animateurs des Bossons sont en appui (tâches de mobilisation, communication, etc.) ;  
L'AE se charge des procès-verbaux et produit les autres documents éventuellement utiles à la restitution des sessions participatives.

Comme ce qui fut le cas pour la Maison de quartier du Désert, le maître d'ouvrage crée une COMMISSION D'ÉTUDE (qui deviendra par la suite une commission de construction).

- Le/la président/e du Collectif, un représentant des animateurs du CQ des Bossons et un représentant de l'AE seront intégrés à la COMET ;  
Lorsqu'un jury sera appelé à statuer sur différents projets, le/la président/e du Collectif, un représentant des animateurs du CQ des Bossons et un représentant de l'AE y seront aussi intégrés.

NOTA BENE : une commission des futurs utilisateurs, telle qu'existant dans le modèle « MQ du Désert », ne semble pas nécessaire ; le flux des informations devant aller du maître d'ouvrage à l'ensemble des futurs utilisateurs peut en effet être organisé sans recourir à une CUT générant des séances supplémentaires.

<sup>1</sup> Les auteurs du présent document proposent M. Jérémie Schaeli, à la fois formé à l'animation socioculturelle et dont l'entreprise « Tarif de groupe » est spécialiste des dynamiques participatives. [www.tarifdegroupe.ch/exemples.html](http://www.tarifdegroupe.ch/exemples.html).

## 5. Désignation et modalités de travail avec les mandataires « architecture »

Procédure à retenir : mandat d'étude parallèle - MEP.

« Le mandat d'étude parallèle n'est pas soumis à la règle de l'anonymat : des échanges de vues ou la présentation des propositions au collège des experts qui tient lieu de jury sont possibles. Le cahier des charges peut en outre évoluer au gré des rencontres et des échanges entre experts et concurrents. [...] Cette procédure convient à des tâches pour lesquelles une prise de contact entre maître d'ouvrage et mandataire en cours de projet est indiquée, voire nécessaire, principalement lorsqu'il apparaît difficile de définir - en l'absence d'une base de projet initiale - le programme, les priorités voire la pertinence même d'une intervention. Elle est aussi un instrument de planification approprié dans un contexte marqué par la rapide évolution ou transformation des besoins ». (« Les mandats d'étude parallèles: un type de concurrence exemplaire », Tracés n°128-02).

## 6. Outils de participation et budget

Pour la phase participative devant permettre l'identification des besoins et des attentes, ainsi que la collecte de propositions spécifiques (en matière d'activités, de mutualisations, de partenariats, etc.), les principaux outils proposés sont les suivants :

- Une SÉANCE DE LANCEMENT est dévolue à l'information et à la création du Collectif : la Ville invite et informe des enjeux, ainsi que de la procédure proposée ; les animateurs du Centre des Bossons appellent à la création du Collectif et de son comité, et font intervenir les personnes – identifiées en amont – prêtes à s'investir dans ledit comité.
- QUATRE ATELIERS PARTICIPATIFS organisés sur une journée couvrent différentes thématiques proposées par le comité du Collectif et les animateurs du Centre des Bossons.
- Un FORUM est organisé pour la restitution des ateliers et, quand pertinent, la priorisation de leurs résultats. À la fois instance de validation et moment festif pour les habitants présents et futurs, le Forum permet l'élaboration d'un RENDU FINAL bénéficiant d'une forte légitimité – ce Rendu final servant à alimenter le cahier des charges du mandat d'étude parallèle.

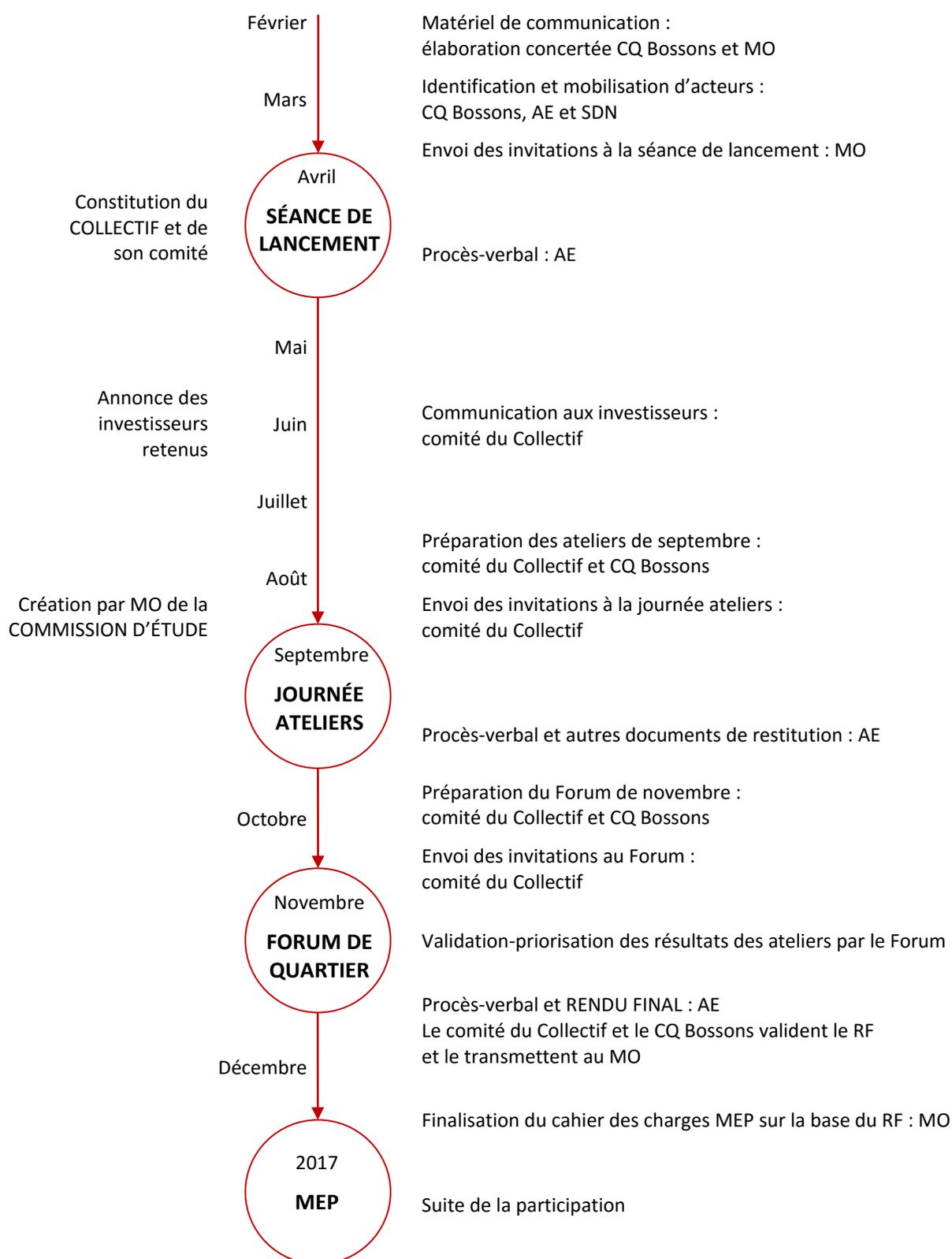
Le budget global placé sous la responsabilité du Collectif MQ est estimé à CHF 30'000.—. Le montant alloué doit permettre de financer les postes suivants :

- Cadrage et animation des sessions participatives / Tarif-de-groupe - Jérémie Schaeli
- Matériel et frais liés à la communication et à l'accueil des sessions participatives / Collectif MQ
- Prestations de secrétariat et de suivi / Collectif MQ
- Procès-verbaux et autres documents de restitution / Association écoquartier

## 7. Dates clés du déroulement (diagramme synthétique en page suivante)

Février à avril :	Préparation du lancement ; rencontres préalables avec des acteurs clés pour la création du Collectif ; tournées de sensibilisation sur le terrain ; etc.
Avril :	<u>SÉANCE DE LANCEMENT</u>
Mai à septembre :	Renforcement du Collectif ; préparation des thématiques à aborder en ateliers ; diffusion de l'info aux investisseurs retenus au mois de juin ; mobilisation ; etc.
Septembre :	<u>ATELIERS PARTICIPATIFS</u> (pour assurer une présence maximale lors de la journée « ateliers », il apparaît préférable de ne pas la fixer durant les mois d'été)
Novembre :	<u>FORUM</u>
Décembre :	Finalisation et remise du <u>RENDU FINAL</u> au maître d'ouvrage.
2017 :	Mandat d'étude parallèle et deuxième phase de participation (les modalités de cette deuxième phase étant à préciser dans le cadre de la COMET).

## D É R O U L E M E N T D U P R O C E S S U S



## C O N T A C T S

### Centre de quartier des Bossons Plaines-du-Loup

Chemin des Bossons 39bis - 1018 Lausanne  
Tél. 021 647 09 46

Silvana Annese / [silvana.annese@fasl.ch](mailto:silvana.annese@fasl.ch)  
Hélène Ott / [helene.ott@fasl.ch](mailto:helene.ott@fasl.ch)  
Christophe Lebourg / [christophe.lebourg@fasl.ch](mailto:christophe.lebourg@fasl.ch)

### Association écoquartier

Case postale 5256 - 1002 Lausanne  
Tél. coordinateur 079 793 97 31

Valéry Beaud, co-président / [valery@ecoquartier.ch](mailto:valery@ecoquartier.ch)  
Philippe Solms, coordinateur / [bureau@ecoquartier.ch](mailto:bureau@ecoquartier.ch)  
Geneviève Corajoud, membre du comité / [gene.corajoud@citycable.ch](mailto:gene.corajoud@citycable.ch)  
Marie-France Hamou, membre du comité / [marie\\_france.hamou@hotmail.com](mailto:marie_france.hamou@hotmail.com)

Annexe G / Support de présentation power-point



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2016 DE L'ASSOCIATION ÉCOQUARTIER

---

LUNDI 20 JUIN 2016, 19H00  
Pôle Sud, Lausanne



## Ordre du jour

1. **Bienvenue, désignation des scrutateurs et adoption de l'ordre du jour**
2. **Adoption du PV de l'AG ordinaire du 22 juin 2015**
3. **Rapport d'activité 2015-2016**
  - Pôles « conférences-débats » ; « visites » ; « R & D » ; « représentation, prise de position »
  - Coordination
4. **Présentation et discussion d'un projet de charte de l'AE**
5. **Trésorerie**
  - Présentation des comptes 2015 et rapport des vérificateurs des comptes
  - Discussion et approbation des comptes 2015
  - Budget 2016
6. **Elections pour l'année suivante**
  - Comité puis présidence
  - Vérification des comptes
7. **Divers et propositions individuelles**
  - Site internet

20h00 : Partie récréative et repas



### 3. Pôle « conférences-débats »

- 08-10.05.2015** JOURNEES DES ALTERNATIVES URBAINES (JAU)
- 08.05.2015** Vivons ensemble! De la charte à la gouvernance de quartier.  
Avec S. Gosteli, M.-F. Hamou, V. Beaud, P. Solms.
- 02.11.2015** Quel concept énergétique pour l'écoquartier des Plaines-du-Loup?  
Avec J.-Y. Pidoux et U. Liman.
- 06.06.2016** Métrasanté, l'activité physique et la santé au sein du projet  
Métamorphose. Avec R. Bize.



### 3. Pôle « visites »

- 07.03.2015** Bulle et l'école de la Condémine.  
Avec P. Giezendanner et M. Zamparo.



- Sept 2015** Report du voyage à Lille.





### 3. Pôle « visites »

**03.10.2015** L'écoquartier Eikenøtt à Gland. Avec P. Lemberg, A. Courtois et des habitants de l'écoquartier.



### 3. Pôle « visites »

**04.06.2016** À la rencontre des acteurs du futur écoquartier des Vergers (Meyrin/Genève). Avec Mmes N. Leuenberger et M. Rebetez, ainsi que MM. P.-A. Tschudi et B. Molineaux.





### 3. Pôle « recherche & développement »

#### Questionnement santé et Plaines-du-Loup

sollicitation de Cité-solidaire et soirée débat le 16.09.2015

#### Plaines-du-Loup, préparer la gouvernance

définition d'un projet pilote ARE - proposition non soutenue

#### Pensons ensemble la future Maison de quartier du Nord

démarche participative lancée en partenariat avec le Centre socioculturel des Bossons Plaines-du-Loup et la Ville



### La démarche que nous avons proposée

Septembre

**ATELIERS  
PARTICIPATIFS**

Novembre

**RESTITUTION  
PULIQUE  
Forum de quartier**

Décembre

**Livraison  
CAHIER DES CHARGES**

ÉLABORATION CAHIER DES CHARGES

*en bref :*

**Définir ensemble  
les thèmes à traiter dans le cadre des ateliers**

**Faire émerger les besoins et idées  
dans un esprit d'ouverture et d'attention mutuelle**

**Discuter, prioriser et valider  
les résultats des ateliers**

**Transmettre  
un document de restitution fidèle et permettant  
d'alimenter utilement le cahier des charges**



### 3. Pôle « représentation et prise de position »

#### Interventions et participations de l'AE :

- Penthalaz 05/06/2015 : **Quel écoquartier à Penthalaz ?**, présentation à l'invitation de la Municipalité (VB)
- EPFL, Lausanne 24/08/2015 : **Les propositions citoyennes de l'Association écoquartier**, présentation lors du workshop Solar Decathlon (SG+PS)
- Lausanne 07/09/2015 : **Alternatives urbaines**, présentation lors de la rencontre de l'AIMF (RN+JS)
- Rolle 08/10/2015 : **Un urbanisme écologique pour Rolle?**, présentation publique à l'invitation des Verts (VB)
- Bruxelles 09/10/2015 : **Les Plaines-du-Loup, Lausanne: un écoquartier co-construit par la ville et les citoyens**, présentation à l'invitation du collectif "Commons Josaphat" (RN)
- Lyon 10/10/2015 : **De la charte de quartier à la gouvernance de quartier, récit d'expérience**, présentation à l'invitation du collectif "Le temps des Communs" (SG)
- Yverdon 14/11/2015 : participation aux *Journées romandes de l'animation socioculturelle* (PS)
- Bucarest 20/11/2015 : **Participation et développement de l'écoquartier des Plaines-du-Loup - L'analyse d'une association citoyenne**, présentation lors d'un échange organisé par l'ONG roumaine CeRe (PS)
- Lausanne 14/04/2016 : **L'importance de la participation pour l'AE**, présentation lors de la venue d'officiels et membres de groupes citoyens de Bucarest (PS)
- UNIL, Lausanne 30/05/2016 : **Participation et développement de l'écoquartier des Plaines-du-Loup**, présentation lors d'un séminaire pour des étudiants de 1<sup>ère</sup> année en sciences de l'environnement (PS)
- Lausanne 11/06/2016 : participation au hackathon – marathon créatif sur le thème «*imaginons un logement abordable*» (PS)



### 3. Pôle « représentation et prise de position »

#### 25.04.2016 Prise de position de l'AE lors de la mise à l'enquête publique du Plan partiel d'affectation (PPA) «Ecoquartier des Plaines-du-Loup», étape 1

- angles commerciaux
- constructions souterraines
- accès au parking centralisé
- aménag. extérieurs, plantation et biodiversité
- surface des activités commerciales
- superstructures techniques
- etc.





### 3. Membres et coordination en 2015

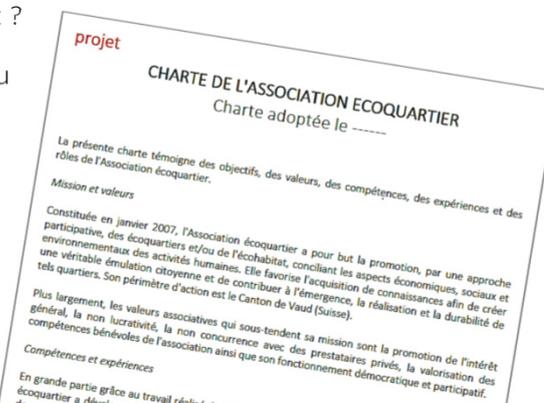
- ➔ 219 membres au 31.12.2015 (env. 60 couples/familles); 23 nouveaux membres; 9 retraits (membres introuvables); 1 décès; 14 démissions.
  - D'où proviennent nos membres:  
55% Lausanne; 17,5% agglo; 17,5% autres lieux VD; 10% hors VD.
- ➔ 13 newsletters envoyées à environ 780 destinataires.
- ➔ 29 demandes d'information (6 recherches logements-coopératives, 4 travaux d'étudiants, 4 infos voyages, 15 divers).
  - Bon accueil de *Vivons ensemble!*, notamment par des acteurs du réseau des « communs » (Lyon, Paris, Bruxelles), et mise en route d'un travail de valorisation via des projets concrets (*Plaines-du-Loup : préparer la gouvernance et démarche Maison de quartier du Nord*).
  - Belle collaboration avec le Centre des Bossons Plaines-du-Loup.



### 4. Charte de l'AE: présentation et discussion

#### Projet

- Pourquoi une charte et pourquoi maintenant ?
- Présentation du contenu
- Discussion





## 5. Présentation des comptes 2015 – Bilan initial

ACTIF		
No compte	Rubrique	Montant
1 000	Caisse	-
1 010	CCP AE	13 221.19
1 015	CCP JAU	9 169.81
1 020	Banque	2 987.40
1 302	Actifs transitoires	-
<b>Total Actif</b>		<b>25 378.40</b>

PASSIF		
No compte	Rubrique	Montant
2 140	Autres dettes	-
2 301	Passifs transitoires	11 634.91
2 340	Provision pour publications	5 000.00
2 345	Provision pour JAU	5 000.00
2 800	Capital	3 743.49
<b>Total Passif</b>		<b>25 378.40</b>



## 5. Présentation des comptes 2015 – Résultats (1)

Charges Ecoquartier 2015		Chiffres 2014
Salaires et charges sociales	27 766.80	29 081.80
Conférences	934.35	1 991.10
Voyages	-	-
Autres	8 545.50	7 009.24
		<b>-6 797.49</b>
<b>Total</b>	<b>37 246.65</b>	<b>31 284.65</b>

Produits Ecoquartier 2015		Chiffres 2014
Cotisations membres	4 030.00	1 190.00
Subventions et dons	30 450.00	30 065.00
Participations voyages	-	-
Autres	439.25	29.65
<b>Total</b>	<b>34 919.25</b>	<b>31 284.65</b>

<b>Résultat de l'exercice 2015</b>	<b>-2 327.40</b>
------------------------------------	------------------



## 5. Présentation des comptes 2015 – Résultats (2)

Charges JAU 2015		Chiffres 2014
Mandats JAU	23 332.85	22 462.80
Frais location JAU	275.00	5 947.10
Autres charges JAU	5 752.48	33 245.07
Charges futures	-	
<b>TOTAL Charges JAU</b>	<b>29 360.33</b>	61 654.97

Produits JAU 2015		Chiffres 2014
Subventions et dons pour les JAU	16 000.75	27 500.00
Ventes diverses JAU	5 301.35	
Inscriptions JAU	2 007.10	5 011.80
Dissolution de la provision JAU	5 000.00	25 056.43
<b>TOTAL Produits JAU</b>	<b>28 309.20</b>	57 568.23

<b>Résultat JAU</b>	<b>-1 051.13</b>
---------------------	------------------



## 5. Présentation des comptes 2015 – Bilan final

ACTIF		
No compte	Rubrique	Montant
1 000	Caisse JAU	-
1 010	CCP AE	1 333.95
1 015	CCP JAU	251.21
1 020	Banque BAS	2 965.85
1 302	Actifs transitoires	588.15
<b>Total Actif</b>		<b>5 139.16</b>

PASSIF		
No compte	Rubrique	Montant
2 140	Autres dettes	-
2 301	Passifs transitoires	1 174.20
2 340	Provision pour publications	-
2 345	Provision pour JAU	3 600.00
2 800	Capital	364.96
<b>Total Passif</b>		<b>5 139.16</b>



## 5. Présentation des comptes 2015 – évolution résultats

<b>Résultat de l'exercice 2015</b>	<b>-2 327.40</b>
<b>Résultat de l'exercice 2014</b>	<b>-6 797.49</b>
<b>Résultat de l'exercice 2013</b>	<b>-767.82</b>
<b>Résultat de l'exercice 2012</b>	<b>3 232.99</b>
<b>Résultat de l'exercice 2011</b>	<b>1 209.95</b>



## 5. Budget 2016

Salaires et charges sociales	32 000.00
Séances et conférences	1 000.00
Provision pour 10 ans AE	2 500.00
Formation continue	500.00
Autres	1 000.00
Résultat d'exercice	1 500.00
<b>Total Charges</b>	<b>38 500.00</b>

Cotisations membres	3 400.00
Subventions et dons	30 100.00
Mandat MQ Nord	5 000.00
<b>Total Produits</b>	<b>38 500.00</b>



## 6. Comité de l'Association écoquartier

### Comité sortant :

- Christian Anglada
- Valéry Beaud (co-président)
- Gian Paolo Berta
- Aude Calloc'h
- Geneviève Corajoud
- Sylviane Gosteli (co-présidente)
- Marie-France Hamou
- Régis Niederoest
- Jeanne Schmid
- Giampiero Trezzini (trésorier)

### Coordinateur (30 %) :

- Philippe Solms



## 6. Comité de l'Association écoquartier

### Nouveau comité :

- Valéry Beaud (co-président)
- Aude Calloc'h
- Geneviève Corajoud
- Anick Courtois
- Sylviane Gosteli (co-présidente)
- Marie-France Hamou (trésorière)
- Alexis Mayer
- Laëtitia Terrier

### Coordinateur (30 %) :

- Philippe Solms



## 7. Site internet de l'AE

**Objectif :** quitter la technologie DRUPAL pour passer à la technologie WORDPRESS.

**Travail offert :** par 5D multimédia et communication web / ETSL (mesures d'insertion professionnelle et socioprofessionnelle pour des chômeurs et des bénéficiaires de l'aide sociale).

**Collaboration :** fonctionnalités, architecture et navigation discutées entre une délégation du comité et l'équipe 5D ; design proposé par l'équipe 5D, la seule contrainte étant de ne pas modifier le logo de l'AE.

[Le site test](#)

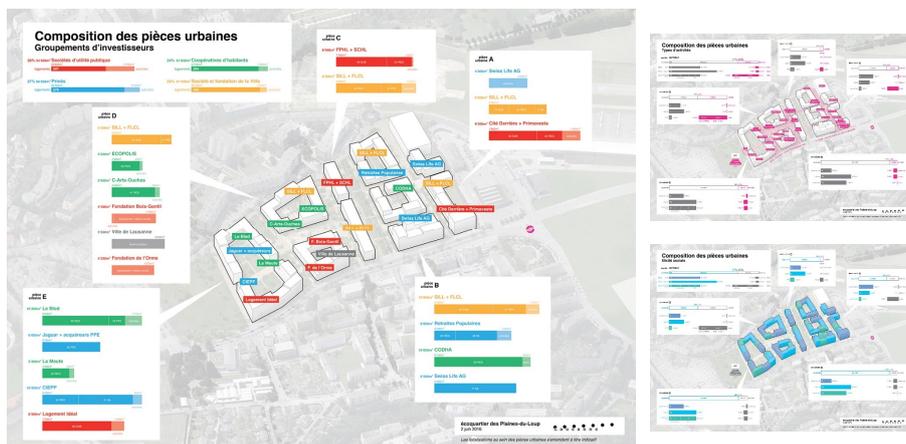


## 7. Divers et propositions individuelles

Questions, remarques, propositions ?



## 7. Divers et propositions individuelles



Et maintenant...

Repas préparé par Sylvie Ramel, bon appétit!

<https://cuisinevegetale.wordpress.com/>

